
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ce site est opéré par l'enseigne commerciale «**Jardins D'Olivier**» et son représentant Olivier Renaud, et **entreprise individuelle**, n°Siret **51519200300025**. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact.jdo@gmail.com ou par courrier postal au : 21 rue des Vosges, 70200 Malbouhans, FRANCE.

Article 1 - Objet

Les conditions générales s'appliquent aux dispositions ayant trait aux séjours dans les centres de jeûne "Jardins D'Olivier" et de toutes commandes provenant du site www.olivier-renaud.fr. En validant sa réservation, le **Client déclare accepter sans réserve** les termes de ladite réservation ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

Article 2 - RÉSERVATION

La réservation ferme d'une cure de jeûne "**Jardins D'Olivier**" est garantie dans les conditions suivantes :

- A) **Remplissage du formulaire d'inscription** en ligne par le participant suivi de la confirmation de réservation.
- B) **Le versement d'un acompte** de la moitié du prix de la formule choisie afin de valider la réservation.
- C) L'acceptation des **conditions générales de vente** et des contre-indications à la pratique du jeûne.
- D) La réception de **votre fiche de santé** honnêtement remplie.

La réservation devient définitive par la réception de ces documents et sous réserve d'un échange téléphonique ou physique validant tous ces points.

Article 3 - ANNULATION/RÉSILIATION

- A) Les "**Jardins D'Olivier**" se réserve le droit d'annulation du séjour ou de la prestation après étude du "bilan de vitalité" ou "questionnaire Santé", dans ce cas le principe de précaution prévaut. Les sommes versées seront intégralement remboursées.

B) Passé **le délai légal de rétractation de 14 jours**, possibilité de reporter la date de votre séjour jusqu'à 30 jours avant la date de la cure initialement prévue sans frais, selon les disponibilités.

C) La personne souhaitant annuler son séjour jusqu'à 45 jours avant son arrivée en a la possibilité, **100€ de frais de dossiers seront retenus** sur l'acompte versé.

D) L'annulation du séjour par le client, entre **15 et 30 jours avant la date d'arrivée initialement prévue**, pour tous motifs, entraînera l'encaissement de l'acompte du séjour réservé.

E) L'annulation du séjour par le client, **15 jours avant la date d'arrivée initialement prévue**, pour tous motifs, entraînera l'encaissement de la totalité du séjour réservé.

F) Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.

G) Les "**Jardins D'Olivier**" se laisse la possibilité d'annuler un séjour de cure en dessous de moins de 3 participants 10 jours avant la date de cure prévue, dans ce cas les sommes versées seront intégralement remboursées.

H) En cas d'annulation de stage de jeûne par les "Jardins D'Olivier" pour toutes raisons, tous les versements vous seront intégralement remboursés.

I) Les rendez-vous individuels pris en sus, au début du séjour auprès de l'équipe des "Jardins D'Olivier" (massages, conseils en naturopathie, etc.) doivent être annulés au plus tard 24h avant, limite après laquelle ils seront facturés. Ceci est également valable en cas de non utilisation desdits rendez-vous individuels.

Article 4 - TARIFS, PAIEMENTS ET SERVICES

A) Toutes les prestations sont facturées sur la base des tarifs en vigueur et s'entendent TTC. En cas d'augmentation de la TVA, les prix incluant cette taxe sont automatiquement ajustés.

B) Les paiements s'effectuent :

- soit par carte bancaire(procédure SSL) via Paypal. Ne concerne pas les séjours «jeûne».
- soit par chèque libellé à l'ordre de "LOOXIS-JDO"
- soit par virement **FR76 1250 6900 4156 5478 8325 571**
- soit en espèces

D) Le solde sera à régler le jour de votre arrivée et se fera par chèque bancaire ou virement ou espèces.

Article 5 - Offre Jeûne Détox 4+ et Offre Jeûne Détox 7+

Un supplément viendra s'ajouter aux tarifs des stages de 4 jours et 6/8 jours pour un accompagnement personnalisé en amont et à la reprise de la cure de jeûne. Seulement si vous avez pris l'option accompagnement.

Article 6 - ARRIVÉE/DÉPART

A) Le participant ne peut pas revendiquer une chambre spécifique. Nous ferons de notre mieux pour répondre à ses éventuels souhaits.

B) Les logements réservés sont à disposition du participant à partir de 15h ou 12h le jour de son arrivée, suivant les stages proposés.

C) Le jour du départ, le participant est prié de bien vouloir libérer son logement avant 10h00.

Article 7 - RESPONSABILITÉ POUR LES OBJETS APPORTÉS

A) "Jardins D'Olivier" décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de vos effets personnels apportés.

Article 8 - CONTRE INDICATIONS AUX CURES DE JEÛNE

Ces cures de jeûne ou monodiètes s'adressent à des personnes majeures et en bonne santé. Elles sont strictement contre-indiquées en cas grossesse, allaitement, traitements médicaux lourds, maigreur excessive, troubles du comportement alimentaire, d'anorexie, d'hyperthyroïdie décompensée, d'artériosclérose (cérébrale, coronaire, des membres inférieurs...), d'insuffisance hépatique ou rénale, de dépendances multiples, d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, de décollement de la rétine, de psychose, de diabète de type 1, de maladies tumorales et de maladies auto immunes, de dépendances et psychoses.

Article 9 - DISPOSITIONS FINALES

Le lieu de facturation est le siège social de "Jardins D'Olivier" 21 rue des Vosges, 70200 Malbouhans, les lieux d'exploitation sont les gîtes « la ferme des Evaux » à Cornimont et « les chalets des 4 vents » au Le Tholy, ou les "Jardins D'Olivier" est uniquement locataire d'une partie des locaux.

Article 10 - CONTRAT MORAL

A imprimer et à retourner signé.

J'atteste, dans une démarche libre et volontaire, souhaitez effectuer un stage « **jeûne détox 4,6 ou 8** » avec les "**Jardins D'Olivier**".

J'atteste pour ce faire, être en mesure de marcher au minimum 1 heure/jour, et je m'engage à assurer mes responsabilités personnelles et en groupe.

Je confirme mes déclarations étant sincères et véritables et dégage les "**Jardins D'Olivier**" de toute responsabilité à ce sujet.

Je m'engage également à avertir tout changement de situation sur ma santé pouvant survenir avant le séjour.

Je déclare être en bonne santé, et avoir été informé **des risques et contre- indications** de ce séjour de jeûne et de marche, et les accepter en connaissance de cause.

Dans le cas où je suis un traitement médical conséquent, je joins **un certificat médical attestant la possibilité du jeûne et de la marche**. Nous verrons ce point ensemble lors de notre entretien.

Prénom.....Nom.....

Le à

Mention «*lu et approuvé*» avec signature